

Le GASP déçu du plan d'action interministériel en itinérance

Le Groupe actions solutions pauvreté (GASP) demandait en mai dernier au gouvernement d'aller de l'avant avec un plan d'action ambitieux en matière d'itinérance, et ce dans toutes les régions du Québec.

Nous rappelons qu'en février dernier une politique nationale, intitulée « Ensemble pour éviter la rue et en sortir » fut adoptée et que cette dernière nourrissait de grandes attentes auprès des intervenants pour que le plan d'action interministériel 2015-2020 soit largement bonifié. Si ce nouveau plan d'action « Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance » se targue d'être une suite logique et ambitieuse de la Politique adoptée récemment, le Comité itinérance du GASP le considère plutôt comme une simple reconduction du dernier plan d'action ne concernant alors que quelques municipalités du Québec.

Bien que ce plan ait intégré les cinq axes de la Politiques en itinérance, soit le revenu, le logement, les services de santé et les services sociaux, l'éducation et la cohabitation sociale, le niveau de moyens financiers annoncés ne permettra pas d'ici les cinq prochaines années de mieux combattre l'itinérance dans les régions, y compris la nôtre. Selon Steve Bouthillier, directeur de la maison d'hébergement d'urgence Le Passant, « les 4,6 millions \$ avancés par ce plan d'action sont des poussières par rapport aux 225 millions demandés depuis longtemps par les organismes communautaires ».

« Avec une forte majorité des sommes allouées aux grands centres urbains, il y a peu d'espoir à nourrir pour améliorer nos interventions locales », ajoute Nicolas Luppens, coordonnateur du GASP. « Le plan augmentera le financement de certains organismes ciblés, surtout à Montréal, Québec et autres grandes villes. Quand notre territoire pourra-il donc en bénéficier ? », se questionne-t-il.

Généralement, les moyens manquent cruellement en matière de prévention et ne s'attaquent pas aux causes structurelles, notamment celles liées au logement et au revenu. Sur cinq ans, on se serait attendu à un objectif de rehaussement de l'aide sociale et du salaire minimum, mais il ne s'agit de rien d'autre que de vœux pieux à ce chapitre. Les programmes de réinsertion gagneraient également à être plus nombreux, flexibles et accessibles. Enfin, aucune mesure ne vise à garantir une meilleure sécurité alimentaire de la population.

Néanmoins, ce plan comporte des avancées intéressantes qui élargiront l'éventail des interventions en matière d'itinérance. Notons ainsi celles liées à la lutte à la judiciarisation, à l'aménagement urbain inclusif, à la consolidation des centres de jour, à l'accompagnement des jeunes à la sorties des Centres Jeunesse ainsi que pour des mesures favorisant le raccrochage scolaire comme les écoles de la rue. Encore ici, l'absence de précisions sur les mécanismes de déploiement en région est de mauvais augure pour notre territoire.

Le 28 janvier 2015

« Nous pourrions saluer l’engagement de construire 500 unités de logement social réservées aux personnes itinérantes, mais avec moins d’une centaine de logements sociaux prévus pour les régions, la Haute-Yamaska se compterait chanceuse de pouvoir poser quelques briques supplémentaires », conclue Nicolas Luppens.

Parallèlement au dépôt de ce plan d’action, le comité itinérance se dit inquiet des mesures d’austérité qui auront pour effet de précariser notre filet social, de générer davantage de pertes d’emploi et ultimement de favoriser une croissance de l’itinérance. Tout cela manque de cohérence.

Maintenant que le Québec s’est doté d’une Politique en itinérance liant les gouvernements futurs à une responsabilité de l’Etat d’agir pour enrayer l’inacceptable, le GASP continuera d’alimenter les travaux nationaux afin d’améliorer le futur plan d’action et de répondre aux besoins suivants qualifiés d’hautelement prioritaires en Haute-Yamaska, soit 1) Consolidation des services existants grâce à du financement récurrent; 2) Accueil de nuit ou Service d’urgence; 3) Service alimentaire; 4) Logement social et logement social supervisé et 5) Suivi communautaire.

Le Québec a les moyens d’enrayer l’itinérance : il ne manque plus que la volonté politique d’y arriver.

- 30 -

Contact presse :

Nicolas Luppens, Coordonnateur du **Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP)**

170, rue St-Antoine Nord, local 311

Granby, J2G 5G8

Tél: (450) 378-0990

Fax: (450) 378-5743

gasphauteyamaska@gmail.com

Créé officiellement en 2003, le Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP) est une table de concertation intersectorielle qui s’est donné le mandat de mettre en commun les forces de tous les partenaires dans la recherche d’actions et de solutions concrètes aux problèmes de pauvreté vécus par plusieurs membres de notre communauté. Il représente plus d’une trentaine d’organismes communautaires et institutionnels ainsi que des citoyens de la Haute-Yamaska et compte les trois paliers politiques à titre de membres associés. Dans le cadre des travaux du Comité itinérance Haute-Yamaska, le GASP a été au cœur des revendications pour une Politique nationale de lutte à l’itinérance.